

CRÉDITS CARBONE

# Mercuria au Brésil : une forêt à vendre

Public Eye

## Grâce à vous !

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

**Si vous êtes déjà membre,**  
nous vous en sommes très reconnaissant-e-s.  
Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.  
[publiceye.ch/cadeau](http://publiceye.ch/cadeau)

**Si vous n'êtes pas encore membre,** nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevez ainsi régulièrement notre magazine.  
[publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

**Pour en savoir plus sur notre travail,** commandez gratuitement un abonnement à l'essai.  
[publiceye.ch/abo-essai](http://publiceye.ch/abo-essai)

**RÉDACTION ET PRODUCTION**  
Karine Pfenniger (FR) et  
Romeo Regenass (DE)

—  
**ÉDITION**  
Géraldine Viret

—  
**TRADUCTION**  
Antoine Panchaud

—  
**MISE EN PAGES ET INFOGRAPHIES**  
opak.cc

—  
**PHOTO DE COUVERTURE**  
© Fernando Martinho

—  
**IMPRESSION**  
Stämpfli Communication, Berne  
Rebello & PerlenValue, FSC

—  
**TIRAGE**  
FR: 10 100 ex. / DE: 25 900 ex.

—  
**ISSN**  
2504-1258

—  
**CONTACT**  
Public Eye  
Avenue Charles-Dickens 4  
CH-1006 Lausanne

—  
Tél. +41 (0)21 620 03 03  
contact@publiceye.ch  
[publiceye.ch](http://publiceye.ch)

—  
Parait six fois par année en français et allemand, dont une fois en tant que rapport annuel.

—  
**COMPTE DE DONS**  
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



## Mercuria « verdit » ses affaires – sur le dos des communautés brésiliennes

Mercuria serait-elle devenue plus « verte » ? Depuis peu, la maison genevoise de négoce, qui engrange chaque année des milliards avec le pétrole, investit à tour de bras dans des projets de protection des forêts et du climat à travers le monde. Une manière pour ce pollueur climatique de réparer ses dégâts ? Absolument pas. Le négociant a simplement trouvé un filon très lucratif.

La compensation carbone permet de tirer profit des menaces qui pèsent sur le climat. Elle repose sur une promesse : le modèle économique actuel pourra continuer de fonctionner à plein régime, malgré la crise climatique, pour autant que des forêts soient préservées dans des pays lointains, là où de tels programmes coûtent moins cher.

Notre enquête dans l'État rural brésilien du Tocantins illustre certaines dérives de ce business. Mercuria a négocié un programme de protection des forêts avec le gouvernement local si rapidement que la base légale a été créée après la signature du contrat. Ce document, que nous avons pu consulter, révèle aussi l'ampleur des rabais exclusifs accordés au négociant.

Les laissé-e-s pour compte de cette histoire ? Les communautés locales et les quilombolas (des descendant-e-s d'esclaves) qui nous ont expliqué ne pas avoir été suffisamment consulté-e-s. On leur aurait par ailleurs suggéré de se satisfaire de la part des profits qui leur avait été promise. Pourtant, leur terre natale va devenir une nouvelle matière première, négociée depuis Genève. Inquiètes pour leurs droits fonciers déjà précaires, ces communautés ont saisi la justice.

Montrer l'impact du modèle d'affaires des sociétés de matières premières sur les communautés locales : c'est aussi ce que le photographe allemand Marvin Systermans réalise à travers une série de clichés dont nous vous présentons une sélection dans ce numéro. Cette démarche l'a amené en Colombie, où Glencore détient une mine de charbon, et dans deux bassins houillers en Allemagne.

Ces enquêtes nous rappellent la nécessité de protéger le climat par des mesures fortes, plutôt que par des projets de compensation qui ne tiennent pas compte des intérêts des populations concernées. De tels deals « délocalisent » la responsabilité loin de la Suisse, en permettant aux négociants en énergies fossiles de poursuivre leurs activités comme si de rien n'était. C'est pourquoi Public Eye continuera de scruter ces nouveaux modèles commerciaux et d'en révéler les impacts.

**Manuel Abebe**, expert en matières premières et politique commerciale

04

## Crédits carbone : le lucratif business « vert » du trader Mercuria au Brésil

La participation du négociant genevois en matières premières Mercuria à un programme public de compensation carbone au Brésil pourrait lui permettre de capter une part importante des profits générés. C'est ce que révèle un contrat confidentiel que Public Eye a pu consulter. Les communautés traditionnelles ont saisi la justice brésilienne pour exiger la suspension immédiate du programme.

16

## De la Colombie à l'Allemagne, l'empreinte du charbon

Qu'est-ce qui relie une mine de charbon détenue par Glencore en Colombie à des villages sinistrés de l'ouest de l'Allemagne ? Le photographe et artiste allemand Marvin Systermans met en lumière les liens entre ces deux espaces et les rapports de force qui les traversent.

22

## Commerce international : en finir avec la loi du far west

Après des traités controversés avec les pays du Mercosur et l'Inde, la Suisse négocie simultanément avec les États-Unis et la Chine. Face à la latitude considérable que s'octroie l'administration, seul un référendum peut rectifier le tir.

24

## Enquête Cerelac : les mensonges pur sucre de Nestlé

En novembre dernier, notre enquête sur l'ajout de sucre dans les aliments pour bébés de Nestlé en Afrique a fait les gros titres dans le monde. Sous le feu des critiques, le géant de l'agroalimentaire préfère attaquer la crédibilité de notre travail plutôt que de remettre en question ses pratiques.

13

## « Il ne faut plus écouter les promesses des multinationales »

Quelles menaces pèsent sur le futur du café dans le monde ? Pour répondre à cette question, le journaliste français Pierre Wolf-Mandroux est allé à la rencontre de dizaines d'acteurs et d'actrices de la filière dans quinze pays. Entretien autour d'une tasse de café.



11 novembre 2025: des membres de la communauté autochtone Munduruku retenus par la sécurité alors qu'ils tentent d'entrer dans un auditorium à la COP30 à Belém au Brésil. Sur leur panneau: « Nos forêts ne sont pas à vendre. »



# Comment le trader Mercuria veut monétiser la forêt brésilienne

La maison genevoise de négoce a fait la course en tête pour arriver à la conférence climatique COP30 de Belém avec divers projets climatiques sous le bras. Avec ses programmes de protection forestière à grande échelle, le trader pétrolier se présente désormais en champion de la forêt amazonienne. Selon un contrat confidentiel que Public Eye a pu consulter, la participation de Mercuria au programme de compensation de l'État brésilien du Tocantins pourrait lui permettre de capter une part importante des profits générés. Les communautés traditionnelles ont saisi la justice brésilienne pour exiger la suspension immédiate du programme.

**ADRIÀ BUDRY CARBÓ EN COLLABORATION AVEC MANUEL ABEBE**

**B**elém, le 11 novembre 2025. Sous les caméras, des représentant-e-s des communautés autochtones forcent l'entrée de la COP30, qui a démarré la veille dans cette ville du Brésil aux portes de l'Amazonie. « Nos forêts ne sont pas à vendre ! », rappellent les manifestants sur une pancarte colorée, alors que des agents de sécurité tentent de les retenir à bras le corps.

C'est que la forêt amazonienne est au cœur des négociations pour atteindre la neutralité carbone qui ont duré jusqu'au 22 novembre. Le programme officiel consacre deux journées aux programmes dits de compensation, qui financent notamment des projets de protection ou de restauration des forêts et permettent la création de crédits carbone pour chaque tonne de CO<sub>2</sub> ainsi évitée ou séquestrée. Avec la « mise en vitrine » de programmes-pilotes des États brésiliens du Tocantins et du Pará notamment, les biomes du pays sont directement concernés.

Alors que les communautés autochtones s'inquiètent de l'avenir de la forêt amazonienne, des multinationales présentes à la COP30, dont la société de négoce genevoise Mercuria, signent une déclaration commune en soutien au modèle de compensation carbone des États de l'Amazonie, comme le rapporte la presse brésilienne. Les enjeux sont énormes : la problématique de la déforestation est bien réelle – et les perspectives de profit sont grandes.

## 50 millions de crédits carbone à prix incertain

Selon un contrat confidentiel que Public Eye a pu consulter, la participation de Mercuria à un programme de compensation de type J-REDD+ (lire l'encadré ci-dessous) de l'État du Tocantins pourrait lui permettre de capter une part importante des profits générés. Ce programme suscite par ailleurs des risques de conflits d'intérêts.

D'ici à 2030, l'État du Tocantins ambitionne de générer 50 millions de crédits carbone, dont une première

## Programme de compensation carbone, J-REDD+: comment ça marche ?

Un programme de compensation carbone vise à compenser des émissions de CO<sub>2</sub> en finançant des projets qui réduisent ou stockent des gaz à effet de serre ailleurs, comme des projets d'énergie renouvelable et de reforestation notamment.

Les REDD+ juridictionnels, ou J-REDD+, sont un type de programme de compensation carbone qui compare la réduction effective des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts sur toute une juridiction et par rapport à un scénario où aucune mesure n'est mise en place. Contrairement aux projets REDD+ plus localisés, les programmes J-REDD+ impliquent les pouvoirs publics et génèrent des crédits à large échelle. Ils sont donc potentiellement plus lucratifs. La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> enregistrée est comptabilisée en crédits carbone, dont une partie des recettes est réservée pour les États et les communautés qui préservent leur écosystème.

tranche de 17 millions pour la « récolte » 2020-2024, selon la terminologie officielle. Chaque crédit représente 1 tonne métrique de carbone stockée par ses forêts et sa végétation native. Selon les rares informations disponibles, les recettes devraient être gérées par un fonds climat, dont l'organigramme n'a pas encore été officialisé, et devraient être partagées selon la clé de répartition suivante : 50 % pour l'État, 25 % pour les agriculteurs privés et 25 % pour les villages indigènes et les communautés de descendant·e·s d'esclaves, ou quilombos.

L'État prévoit d'ores et déjà 2,5 milliards de réaux de recettes (370 millions de francs). Le calcul des retombées financières reste pourtant un exercice spéculatif, puisque les cours des crédits carbone sont sujets à de fortes variations.

C'est ici que Mercuria entre en jeu : selon des documents publics que nous avons consultés, les crédits devraient être commercialisés sur les marchés par une coentreprise détenue à plus de 95 % par Mercuria, Tocantins Carbono, le reste étant en mains de l'État du Tocantins (voir le graphique ci-contre).

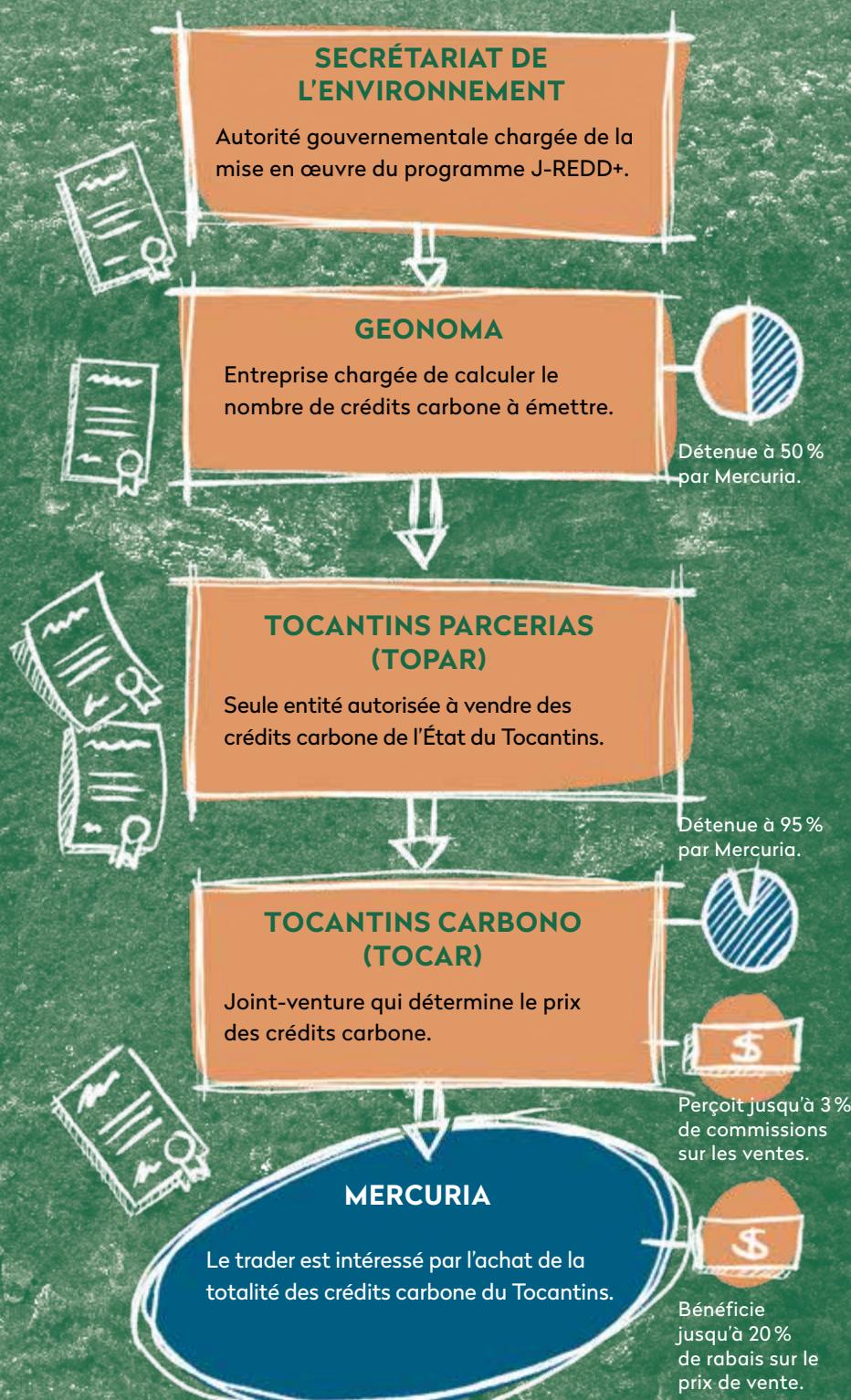
Outre la commercialisation des crédits carbone, Mercuria est chargée de structurer le programme J-REDD+. L'entreprise, qui se positionne comme simple « intermédiaire », a par ailleurs investi 15 millions de réaux dans la création de Tocantins Carbono en 2022 (près de 3 millions de francs). « C'est un pari sur le futur », résume la chercheuse et activiste brésilienne Diana Aguiar, qui a analysé la procédure de mise en concours du programme.

En contrepartie, la vente de chaque crédit forestier généré sur le territoire de Tocantins rapporte une commission allant jusqu'à 3 % à Tocantins Carbono. Une autre commission de 3,5 % est perçue par l'entité qui a lancé l'appel d'offres de ce programme, Tocantins Parcerias. Ce n'est qu'après ces deux ponctions que la manne devrait être répartie entre les différents groupes d'intérêts.

→

## Mercuria contrôle des acteurs centraux du programme climatique

Avec des participations de 50 % et 95 % dans les entreprises qui déterminent le nombre et le prix des crédits carbone émis, des commissions perçues à la vente et un rabais octroyé à l'achat, la participation de Mercuria dans le programme J-REDD+ du Tocantins s'annonce lucrative. Le trader a annoncé son intention d'acheter la totalité des crédits carbone du programme.





© Victor Moriyama/Greenpeace

Une forêt qui ressemble à une savane : voici à quoi peut ressembler le cerrado dans le Tocantins.

## Le « business climatique » de Mercuria en Amérique latine

En parallèle du programme du Tocantins, Mercuria est impliquée dans d'autres projets « verts » sur le continent.

### PROJETS DE COMPENSATION CARBONE

- 1 Tocantins (Brésil): contrat de vente
- 2 Ucayali (Pérou): contrat de vente
- 3 Madre de Dios (Pérou): contrat de vente
- 4 Guyana: vendeur exclusif
- 5 Piauí (Brésil): accord
- 6 Territoires autochtones (Pérou): accord
- 7 Misiones (Argentine): accord

### INVESTISSEMENTS DANS LA PROTECTION DES FORÊTS

- 8 Maranhão (Brésil)



Le contrat réserve une autre contrepartie à Mercuria, de taille. Selon l'accord confidentiel entre le négociant et l'État du Tocantins que Public Eye a pu consulter, la maison de négoce bénéficiera de rabais importants si elle souhaite racheter des crédits carbone : jusqu'à 20 % si le prix de marché est égal ou inférieur à 15 dollars la tonne et, suivant un taux dégressif, un minimum de 13 % si le prix est supérieur à 50 dollars. Or dans le contrat, l'entreprise a clairement manifesté son intention « d'acheter 100 % (cent pour cent) des crédits carbone générés ».

Les montants perçus pourraient être élevés. Si l'on se base sur les 2,5 milliards de réaux de revenus envisagés par l'État du Tocantins pour ses 50 millions de crédits carbone, 1 tonne de carbone serait valorisée à 8,6 dollars. Si Mercuria s'adjugeait les 17 millions de crédit carbone générés entre 2020 et 2024, elle bénéficierait donc – avec son rabais préférentiel de 20 % – d'un profit garanti de plus de 29 millions de dollars. Une marge qui intéresserait toute maison de négoce, sans parler des possibilités de spéculer sur un cours mondial à la hausse du crédit carbone. De leur côté, et en gardant les mêmes bases de calcul, les communautés traditionnelles recevraient – via des mécanismes qui restent à préciser – un montant de quelque 27 millions de dollars.

Au final, les termes du contrat sont si généreux et si flexibles qu'ils pourraient permettre à Mercuria de capter la majeure part du profit des crédits carbone, et ce pendant toute la durée d'un contrat courant jusqu'à fin 2032.

Contactée puis relancée à deux reprises par Public Eye sur tous ces points, Mercuria n'a pas donné suite à nos questions.

#### De l'or noir au « vert carbone »

Fondée en 2004 à Genève, Mercuria est principalement connue comme un négociant de pétrole brut et produits raffinés, de gaz naturel et d'électricité. Jusqu'alors discrète, la multinationale s'est retrouvée propulsée sous les projecteurs en août 2025, lorsque son cofondateur Daniel Jäggi a pris part à la très informelle « Team Switzerland », chargée de défendre les intérêts commerciaux de la Suisse auprès de l'administration Trump.

Le négociant genevois revendique la commercialisation de plus de 6 millions de barils de brut par jour mais – au motif de son « rôle unique [...] d'intermédiaire » – ne communique aucune donnée sur les émissions indirectes générées par l'usage des matières premières qu'il négocie. Public Eye les a estimées à 496 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> pour la seule année 2022 (lire le magazine n°50 de novembre 2024). Depuis, le « plus suisse des grands négociants » (selon sa propre expression) ne publie plus d'informations sur les matières premières qu'il négocie.

#### La « course » vers Belém

Présente sur le marché transnational des programmes de compensation depuis 2008, la multinationale a multiplié les projets en Amérique latine ces dernières années. Via sa filiale singapourienne Silvania, lancée en 2023, le négociant soutient l'initiative « Race to Belém », un plan visant la levée d'au moins 1,5 milliard de dollars pour déployer des programmes de compensation de type J-REDD+ dans des régions amazoniennes ou proches de la plus grande forêt tropicale du globe.

De quoi faire la fierté des élus locaux : « Les pays européens n'ont peut-être pas mis en œuvre les politiques de protection de l'environnement de la même manière que nous le faisons », plastronnait en juin 2023 le gouverneur du Tocantins Wanderlei Barbosa dans une vidéo promotionnelle où il apparaissait aux côtés du négociant genevois. « C'est pourquoi les multinationales de l'envergure de Mercuria se soucient de l'environnement dans d'autres endroits, où elles peuvent effectuer cette réparation », selon ses propos rapportés par un éditorialiste brésilien.

Outre sa participation au programme du Tocantins, la maison de négoce a signé des partenariats avec l'État voisin du Piauí, deux départements amazoniens péruviens et une province argentine. Le lancement d'un projet J-REDD+ en terres autochtones péruviennes a également été annoncé en juillet 2025 (voir la carte ci-contre).

Selon la communication de Silvania, ces programmes « donnent la priorité aux droits des peuples autochtones, à la préservation du patrimoine culturel et au développement durable, renforçant le rôle des communautés locales comme gardiennes de la forêt ». →

#### La déforestation fulgurante, une promesse de gains



Soumis à une forte expansion agro-industrielle, le Tocantins subit un rythme de déboisement supérieur à celui d'autres États amazoniens. Avec une végétation constituée à près de 91% du biome cerrado, une savane tropicale caractéristique de l'Amérique latine, cet État près de sept fois plus grand que la Suisse a vu le rythme de son déboisement bondir de 5% en un an, avec plus de 223 000 hectares détruits en 2023, d'après les données de l'Institut national brésilien de recherches spatiales. Cette déforestation galopante encourage la création de crédits carbone par le biais des programmes de compensation, puisqu'un taux de déboisement historiquement élevé offre un fort potentiel de réduction.

### Des promesses de gain rapide

Les « gardiennes de la forêt » ne sont pas forcément du même avis. Le 7 juillet dernier, une alliance de onze communautés du Tocantins – mouvement des travailleurs ruraux sans terre, communautés de descendant-e-s d'esclaves quilombos, agriculteurs familiaux ou groupements de femmes rurales – ont saisi le parquet fédéral brésilien et l'instance fédérale brésilienne qui supervise les J-REDD+ pour exiger la suspension immédiate du programme dans leur État. Le motif ? Les conditions de consultation des populations indigènes – libre, préalable et éclairée – n'ont pas été satisfaites, selon la plainte que Public Eye a pu consulter, et qui cible explicitement le secrétariat de l'environnement du Tocantins.

Selon l'article 6 de la convention 169 de l'Organisation internationale du travail, les communautés autochtones et traditionnelles doivent être consultées avant toute mesure législative ou administrative qui les affecte directement. Une problématique fréquente pour les projets miniers, pétroliers ou d'infrastructures des multinationales. Dans les pays ayant ratifié cette convention, comme le Brésil, l'absence de consultation préalable peut entraîner l'annulation ou la suspension du permis d'exploitation.

Pour les signataires de la plainte, les ateliers du secrétariat de l'environnement du Tocantins « ne présentent pas d'information qui permette de comprendre ce qu'est le programme J-REDD+ », les échanges se concentrant uniquement sur la répartition des bénéfices.

Afin de convaincre la population, les autorités locales ont mis le paquet, faisant miroiter un ruissellement d'argent frais dans cet État très agraire. Paulo Rogério a assisté à certaines réunions en 2023 qui ont compté la présence d'équipes techniques ainsi que de « leaders communautaires sous mandat, afin d'améliorer l'acceptabilité du programme », critique le coordinateur du groupement pour l'agroécologie du Tocantins ATA, co-signataire de la plainte. « C'était une conversation complexe, basée sur des données hypothétiques, du type « x millions, vous les voulez ou pas ? Prenez ce fric ». C'était un processus de coercition, les communautés ont été contraintes », soutient-il.

### Une procédure émaillée de risques de conflits d'intérêts

Des représentants du puissant secteur de l'agronégocie du Tocantins ne se disent pas plus convaincus que les communautés traditionnelles par le programme. « Imaginez que vous renonciez à couper un arbre dans votre jardin pour vendre à quelqu'un d'autre le droit de polluer l'équivalent. C'est absurde. La nature n'y gagne rien », déclare Paulo Corazzi, représentant de l'association des producteurs ruraux Aproest, qui dénonce régulièrement « l'arnaque » des crédits carbone sur sa page Instagram.

Une analyse juridique consultée par Public Eye dénonce la violation des droits fonciers des agriculteurs, l'opacité dans laquelle s'est déroulé le processus – notamment via la constitution d'entités légales de droit privé permettant de contourner les normes publiques de trans-



parence au Brésil – et voit dans la répartition des bénéfices une compromission avec la souveraineté nationale. Outre la possibilité pour Mercuria de racheter tous les crédits qu'elle commercialise, le programme suscite d'autres risques de conflits d'intérêts. Selon des documents officiels consultés par Public Eye, une entreprise désormais contrôlée à 50% par Mercuria, Geonoma, est chargée des aspects techniques du projet en lien avec le volume de crédits carbone générés. L'un de ses directeurs est aussi directeur de Tocantins Carbono et de Mercuria Brasil.

Pour Winnie Overbeek, chercheur au World Rainforest Movement, « l'architecture de ce type de programmes invite à la manipulation et aux fraudes. Tout le monde a intérêt à générer plus de crédits car tous les acteurs touchent des commissions sur leur vente. Ils n'ont aucun plan de réduction mais promettent juste qu'il y aura davantage de contrôle. »

Le calendrier de la procédure d'appel d'offres public du programme J-REDD+ du Tocantins soulève également des questions. Selon les documents de la procédure analysés par Public Eye, Tocantins Parcerias, l'entité créée par l'État, n'a laissé que deux semaines aux entreprises candidates pour présenter leurs projets. Les offres des deux autres candidats, des cabinets de conseil, ont été écartées car elles ne remplissaient pas « les critères minimums de sélection du partenariat », notamment celui de la capacité financière ou pour avoir envoyé des documents en langue étrangère, selon le comité spécial de sélection.

Du côté des autorités, on mène tambour battant les politiques J-REDD+, au point où la loi encadrant la politique de l'État du Tocantins en matière de crédits carbone est entrée en vigueur début 2023, soit après l'ensemble de la procédure d'appel d'offres.

#### Corruption et accaparement « écologique »

Fondé en 1988, l'État agraire du Tocantins compte de multiples affaires de corruption. Trois gouverneurs ont été écartés pour des irrégularités durant leur mandat. Le dernier en date, Wanderlei Barbosa (celui qui apparaissait aux côtés de Mercuria) a été suspendu pour une durée de six mois le 3 septembre dernier, de même que son épouse qui occupait également des fonctions publiques. Ils auraient été impliqués, avec des membres du gouvernement précédent, dans un vaste schéma de corruption en lien avec le détournement de paniers alimentaires commencé pendant la pandémie de Covid.

Le secrétaire de l'environnement Marcello Lelis, en charge du dossier J-REDD+ et interlocuteur privi-

légié de Mercuria, a lui aussi été écarté peu de temps après Wanderlei Barbosa. Il a également fait l'objet d'une condamnation d'inéligibilité de huit ans pour « abus de pouvoir économique, acquisition excessive de carburants et excès dans l'embauche de militants électoraux » lorsqu'il s'est présenté aux élections de 2012. Ironie du sort, les multiples affaires de corruption qui secouent la région pourraient pénaliser le projet J-REDD+ porté par les autorités. « La valeur des crédits carbone qui sera négociée sur les marchés dépend beaucoup de la réputation du Tocantins comme État », résume la chercheuse Diana Aguiar.

→

#### L'Amazonie, nouvel eldorado des traders



Si les traders s'intéressent au « poumon vert de la planète », c'est parce que le crédit carbone est un produit échangeable à l'échelle mondiale au même titre que le baril de pétrole, la tonne de charbon ou l'once d'or. Pour reprendre les propos de son inventeur, la compensation carbone est « une matière première que l'on ne peut ni voir, ni sentir, ni toucher ». Elle offre l'avantage d'exister principalement sur papier, de n'avoir besoin ni d'être stockée ni transportée et d'apparaître vertueuse. Et surtout : elle promet des rendements croissants à mesure qu'approche l'échéance de 2050 – la date butoir fixée par l'Accord de Paris pour atteindre la neutralité carbone et rester sous 1,5 °C de réchauffement.

Élément essentiel pour que ce business fonctionne : les programmes et projets de compensation carbone coûtent moins cher là où ils sont réalisés que s'ils l'étaient sur le lieu où le CO<sub>2</sub> est réellement émis. Cette différence de coûts est précisément ce qui alimente l'attrait des maisons de négoce comme Mercuria.

Selon une étude du cabinet de conseil McKinsey de 2021, le marché volontaire des crédits carbone pourrait dépasser 50 milliards de dollars en 2030. Pour Mercuria, la logique économique est imparable : les crédits J-REDD+ pourraient devenir la matière première climatique la plus recherchée de la décennie. Plus les États échoueront à réduire leurs émissions domestiques, plus la valeur des crédits augmentera – une mécanique que tout trader connaît par cœur.

← Plus de 300 personnes, dont des représentant·e·s de populations autochtones et des paysan·ne·s, ont dénoncé lors d'une réunion fin août 2025 les menaces qui pèsent sur leurs communautés du Tocantins, notamment à travers des projets de type J-REDD+.

Les communautés traditionnelles, elles, craignent que les J-REDD+ ne viennent accentuer un phénomène déjà connu, celui de l'accaparement de terres sous couvert de préservation écologique. Au Brésil, le cadastre environnemental, à usage autodéclaratif, est en effet fréquemment utilisé par des propriétaires terriens pour s'accaparer des terres préservées en les enregistrant comme leurs propres réserves compensatoires.

---

**« Ces programmes constituent une nouvelle tentative de s'approprier des territoires jusqu'alors préservés et de les céder à des entreprises. »**

Paulo Rogério, représentant d'ATA

---

Or « la quasi-totalité de la cinquantaine de quilombos de la région ne possède pas de titre foncier. De même que certains villages indigènes », soutient Paulo Rogério, rappelant à quel point la question foncière est historiquement chargée. Pour le représentant d'ATA, il est impératif de mettre en place une régulation foncière avant d'instaurer un programme J-REDD+ : « Ces programmes constituent une nouvelle tentative de s'approprier des territoires jusqu'alors préservés et de les céder à des entreprises. Tout le monde sera affecté par cette mise sous enclos. »

Faute de réaction des autorités, la coalition autour d'ATA et de Paulo Rogério a déposé, début septembre, une nouvelle plainte visant à suspendre le programme J-REDD+

auprès de la 6<sup>e</sup> chambre du parquet fédéral, qui défend les droits des populations autochtones et communautés traditionnelles. Mi-octobre, celle-ci a renvoyé le dossier au procureur fédéral du Tocantins.

#### Dans la jungle des crédits carbone

Deux mois après la COP30, le cadre juridique des J-REDD+ reste pour le moins incertain. Le programme de l'État voisin et hôte de la COP30, le Pará, fait l'objet d'une demande de suspension immédiate par le parquet fédéral brésilien. Les procureurs affirment que le gouvernement local a participé à une vente anticipée de crédits carbone, ce qui violetrait la législation nationale. Le fait de fixer par avance des conditions précises de vente, comme le volume de réduction d'émissions, un prix fixe et un calendrier de livraison des crédits constituerait une prévente illégale, selon les procureurs fédéraux du Pará. « Ces crédits n'existent même pas encore », a déclaré leur chef de bureau Felipe de Moura Palha e Silva au média environnementaliste Mongabay.

Au Pérou, les autorités de la région amazonienne d'Ucayali ont également signé, en décembre 2021, un accord avec Mercuria en vue du développement d'un programme J-REDD+. Il est actuellement contesté par le gouvernement central qui plaide que les gouvernements régionaux ne peuvent commercialiser des crédits carbone avant qu'un système de comptabilité nationale ne soit mis en place.

Au Tocantins, Mercuria a cherché à prévenir tout imprévu. Le contrat signé avec l'État régional stipule que ce dernier doit « prendre toutes les mesures judiciaires et administratives nécessaires contre toute loi ou règlement qui viendrait entraver le programme J-REDD+. ■





Dans le district de Bulambuli en Ouganda, le producteur de café Thomas Kimasi est préoccupé par le changement climatique. Le quotidien allemand « Frankfurter Allgemeine Zeitung » est allé à sa rencontre.

# « Il ne faut plus écouter les promesses des multinationales »

Quelles menaces pèsent sur le futur du café dans le monde ? Pour répondre à cette question, le journaliste français Pierre Wolf-Mandroux a parcouru quinze pays et est allé à la rencontre de dizaines d'acteurs et actrices de la filière durant trois ans. En octobre dernier, il a publié le fruit de ses recherches dans un livre, « La Jungle du café – enquête sur un trafic mondial » (éditions Plon). Entretien autour d'une tasse de café.

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORIAN BLUMER

## Quelle sorte de buveur de café êtes-vous ?

En tant que journaliste, le café est un ami et un outil de travail très important. C'est ce qui permet d'écrire plus vite, d'être plus concentré dans les interviews. Donc forcément, j'en bois beaucoup.

## Vous n'en buvez donc que pour la caféine ?

Non ! Il y a dix ans, j'ai découvert qu'il y a des terroirs dans le café et que ça pouvait avoir un goût délicieux. En rencontrant des passionnés de café, petit à petit, j'ai découvert les problèmes : les producteurs et productrices qui ne gagnent pas assez, les multinationales qui ne sont pas transparentes et qui nous vendent du café pourri qu'elles dissimulent en le torréfiant de manière trop intensive, l'esclavage moderne, la spoliation, le réchauffement climatique.

## Vous avez passé trois années à rassembler des témoignages dans 15 pays pour votre livre. À votre avis, quelle est la plus grande menace pour l'avenir du café ?

D'une part, le réchauffement climatique. J'ai rencontré un grand nombre de producteurs et de productrices de la variété arabica qui m'ont dit : « On n'arrive plus à faire pousser à ces altitudes. » Il faudrait déplacer les plantations de café à une plus haute altitude pour qu'elles soient à nouveau productives. Il y a des pays où c'est possible, mais les terrains d'altitude sont souvent des coins préservés où il faudrait à nouveau tout déforester. Bref : ça pose une multitude de problèmes.

## Et d'autre part ?

L'autre grande menace, c'est la chaîne de valeur du café. Telle qu'elle existe aujourd'hui, elle donne un pouvoir considérable aux multinationales du café. Des groupes comme Nestlé, JDE Peet's ou Starbucks gagnent des centaines de millions avec le café alors que les producteurs et productrices, et je ne parle même pas des cueilleurs et cueilleuses, touchent des sommes de plus en plus basses.

## Au Chiapas au Mexique, où Public Eye s'est rendue en 2024, le prix payé aux producteurs et produc-



Malgré le changement climatique, la récolte de Thomas Kimasi est encore relativement bonne cette année.

© Lucas Brumm/F.A.Z. Foto

**trices de robusta – dont le revenu familial dépend de Nestlé – pouvait être en dessous des coûts de production. Dans votre livre, vous avez évoqué notre enquête. Pourquoi ?**

Parce que vous avez montré que même lorsque le cours du café augmente en Bourse, les multinationales comme Nestlé ne vont pas répercuter le prix à la hausse. Il suffit qu'il y ait un petit monopole dans une région pour que les dés soient pipés.

**Les paysan·ne·s du Chiapas m'ont expliqué que le prix d'achat qu'on leur paie baisse immédiatement quand le cours boursier chute. Quand ce dernier monte, ce qui était le cas ces deux dernières années, à des niveaux records, on leur dit que le cours n'est pas le seul facteur déterminant.**

Les multinationales affirment que la libéralisation du marché et la Bourse sont formidables parce que cela ferait émerger le vrai prix du café. En réalité, elles sont très contentes avec ce système parce qu'elles sont avantageées. Même en jouant selon les règles, si vous êtes un petit producteur ou une petite productrice et que vous ne maîtrisez pas la chaîne de valeur, vous allez perdre. Les multinationales sont trop puissantes pour que vous gagniez.

**Au cours de vos voyages, vous avez rencontré des personnes très démunies. Vous m'avez précédemment raconté que la rencontre la plus choquante a été avec des paysan·ne·s en Ouganda.**

Oui. L'Ouganda investit énormément dans le café. Le gouvernement veut quadrupler la production dans les 10 ou 20 prochaines années. De nombreuses personnes se sont lancées en raison de leur grande pauvreté. Pour les

petites exploitations de 1 ou 2 hectares, l'argent du café est la promesse d'une vie meilleure. En réalité, elles ont énormément de problèmes.

**Vous avez rencontré des producteurs et productrices d'une coopérative. Que vous ont-ils raconté ?**

Beaucoup m'ont dit qu'ils avaient perdu un enfant parce qu'il était malade ou parce qu'ils n'avaient pas d'eau potable. Un producteur m'a dit : « Parfois, je ne mange pas pendant des jours parce que l'argent de la récolte est épuisé. » Je lui ai dit : « Vous avez des mangues et une vache, vous avez quand même de quoi manger sur votre exploitation ? » Il m'a répondu : « Non, parce qu'il faut que je vende les mangues et le lait de vache pour payer l'école de mes enfants. » C'est là qu'on se rend compte que c'est réel, que ces producteurs n'ont pas assez d'argent pour vivre décemment.

**À qui vendaient-ils leur café ?**

Ils avaient une petite coopérative et vendaient essentiellement leur café robusta à une entreprise qui d'ailleurs n'est pas mauvaise. Au contraire, j'ai parlé à son fondateur, c'est un ancien travailleur social. Il m'a dit : « Je ne peux pas les payer plus, je leur paye déjà plus que le prix du marché. Sinon, je ne gagne pas d'argent. » On voit que même avec une entreprise plutôt éthique, ça ne suffit pas.

**En été 2025, Public Eye a publié une enquête sur l'esclavage moderne dans des plantations de café au Brésil. Vous avez accompagné des inspecteurs du travail dans l'État brésilien du Minas Gerais. Qu'est-ce que vous avez vu ?**

Au Brésil, il y a énormément de cueilleurs du café qui sont exploités et qui se retrouvent dans des conditions d'escla-

vage moderne. Ils vivent dans des maisons qui ne sont pas chauffées. Ils tombent malades sur des matelas bouffés par les insectes. Ils doivent travailler six, ou même sept jours sur sept. On leur retire de l'argent. On leur met des dettes sur le dos. C'est complètement illégal mais c'est une pratique très courante. Certains se retrouvent avec moins d'argent à la fin du mois qu'au début du mois.

**Est-ce que vous avez aussi parlé avec des propriétaires de plantations ?**

Oui. Beaucoup ne voient pas le problème. J'ai parlé à deux grands producteurs sur l'esclavage moderne. Ils m'ont dit : « Ça n'existe pas, c'est un mensonge, c'est le gouvernement qui veut nous voler notre argent. » Un manager d'une exploitation qui a été pincée pour esclavage moderne m'a dit : « Vous savez, ils sont bien mieux ici que chez eux. Chez eux, ils vivent vraiment dans la pauvreté. Ce sont des gens qui ont l'habitude de travailler dur, ne vous inquiétez pas pour eux. »

**Nous avons identifié plusieurs cas d'esclavage moderne dans des fermes liées à Nestlé. Dans votre livre, vous décrivez un de ces cas. Est-ce que vous avez été surpris ?**

Non, pas du tout. Nestlé n'est pas du tout transparente sur les fermes dans lesquelles elle se fournit. Elle ne donne jamais le nom des fermes impliquées. Si Nestlé voulait vraiment lutter contre ce fléau, elle publierait le nom de ces fermes.

**Dans votre livre, vous parlez beaucoup des problèmes liés au pouvoir des multinationales. Comment voyez-vous le rôle de Nestlé ?**

Nestlé n'est pas la seule. Le café cueilli par des esclaves modernes au Brésil est aussi acheté par Starbucks, par exemple. Ce qui est très énervant, c'est de voir qu'une entreprise comme Nestlé, qui a beaucoup de moyens et de compétences, ne met pas ces ressources au service des gens qui leur font gagner de l'argent, c'est-à-dire des producteurs, des productrices, des cueilleurs et des cueilleuses. Il y a des pratiques managériales à Nestlé qui ne devraient plus être acceptables pour les consommateurs et les consommatrices. Les producteurs d'Amérique centrale finissent par quitter leurs plantations.

**Au Chiapas, un petit producteur de café de 70 ans nous a dit que ses trois fils ont migré aux États-Unis et que leur région se vide parce que les jeunes ne voient pas de futur dans le café. Partout le long de l'autoroute, on voyait des groupes de personnes qui marchaient vers le nord.**

Et ça tient à quoi ? Ça tient à 1 ou 2 euros de plus le kilo de café payé au producteur. Est-ce que c'est vraiment cela qui détruirait Nestlé ? Bien sûr que non. Il y a une cupidité qui va au-delà de tout de ce qui est acceptable moralement.

**Parlons des solutions. Comme l'autorégulation volontaire des entreprises ne fonctionne pas, à Public Eye, nous demandons que les gouvernements et les parlements contraignent légalement les entreprises responsables à prendre les mesures nécessaires – en particulier en Suisse, qui héberge Nestlé et qui est la plaque tournante du commerce mondial du café. Quelles sont vos conclusions ?**

Il y a beaucoup de solutions pour que les producteurs et productrices puissent produire plus de café par hectare en ayant des techniques plus durables et des sols plus riches. L'agroforesterie permettra de sauver le café. Elle a beaucoup d'avantages : elle nourrit les sols, lutte contre le réchauffement climatique et permet de diversifier les revenus. Je l'ai vu en Indonésie, on peut faire pousser des avocats en parallèle du café, par exemple. Ça change tout : si le cours du café s'effondre mais que celui des avocats explose, le producteur gagne quand même de l'argent. Mais comme vous l'avez dit, les solutions techniques ne suffisent pas, il faut aussi des solutions politiques.

**Envisagez-vous d'autres solutions ?**

Une autre solution importante est que les coopératives reprennent possession des moyens de production. Il faut qu'elles puissent torréfier leur café, parce qu'un café torréfié se vend cinq fois plus cher qu'un café vert. Le mieux, c'est que les producteurs et productrices de robusta fassent leur propre café instantané. Au Vietnam, cette solution a déjà été mise en œuvre.

**Les multinationales opposeront sans doute leurs propres programmes de durabilité à cette solution.**

Il ne faut plus écouter les promesses des multinationales. En 2003, il y a eu une conférence sur le café durable en Suisse. L'ancien responsable de Starbucks disait qu'il n'y a plus besoin de labels et de pratiques éthiques parce que petit à petit, on ne se fournirait plus que dans des exploitations durables qui respectent des critères sociaux. 20 ans plus tard, Starbucks achète du café produit par des esclaves modernes. Il faut arrêter de les croire. Ils ont prouvé que leurs promesses ne valaient rien.

**Pour finir : êtes-vous plus inquiet pour le futur du café qu'avant de commencer votre enquête ?**

Pas tant que ça, étonnamment. Oui, la situation est grave et peut continuer à s'aggraver si rien n'est fait. Mais j'ai aussi rencontré des gens passionnants qui m'ont montré que toutes les solutions existent déjà pour que l'écosystème injuste du café soit réformé et devienne éthique et fonctionnel. On ne les met pas en place pour des raisons politiques et financières, mais toutes les solutions existent. Les multinationales ne comprennent qu'un seul langage : l'argent. Il faut les frapper au portefeuille pour qu'elles changent leurs pratiques. ■



# De la Colombie à l'Allemagne, l'empreinte du charbon

Qu'est-ce qui relie une mine de charbon détenue par Glencore en Colombie à des villages sinistrés de l'ouest de l'Allemagne ? Dans un projet intitulé « Canary in a Garden / Pueblos Espejos », le photographe allemand Marvin Systermans met en lumière les liens entre ces deux espaces et les rapports de force qui les traversent.

TEXTE: KARINE PFENNIGER PHOTOS: MARVIN SYSTERMANS

**D**'un côté, la plus grande mine de charbon d'Amérique du Sud, aux mains du négociant suisse Glencore. De l'autre, deux régions minières d'Allemagne en pleine mutation énergétique et industrielle. Entre les deux, le charbon.

Depuis 2016, le photographe et artiste allemand Marvin Systermans documente les effets de la mine de Cerrejón sur les populations de La Guajira, au nord de la Colombie, et ceux des fermetures des mines dans les régions de la Lusace et de Cologne, en Allemagne. Son but : mettre en lumière les rapports de force à l'œuvre et inviter à une réflexion critique sur le pouvoir des entreprises et notre rapport au dérèglement climatique.

Alors qu'elle ferme ses mines de lignite et amorce sa transition énergétique, l'Allemagne importe massivement du charbon de Colombie et d'ailleurs pour alimenter ses centrales encore en activité. L'arrêt brutal des importations de charbon russe, précipité par la guerre d'agression de Moscou contre l'Ukraine en 2022, a encore accéléré ce phénomène. « À cette époque, la fermeture de la mine de Cerrejón en Colombie avait déjà été décidée. Soudain, l'exploitation a été intensifiée, propulsant temporairement le pays au rang de troisième fournisseur de charbon de l'Allemagne », se souvient le photographe.

La mine de Cerrejón et les régions minières sinistrées d'Allemagne sont pour l'artiste un exemple « parmi tant d'autres » permettant de questionner le pouvoir des grandes entreprises. « Pourquoi la mine continue-t-elle de s'agrandir à La Guajira, en dépit de la résistance des personnes qui y vivent ? Les gens sont chassés de leurs terres. Il n'y a aucune justification à cela », dénonce-t-il.

Il relève aussi la continuité des rapports de force, qu'il décrit comme du néoextractivisme. « Certains pays

et certaines entreprises ne cessent de s'enrichir, en perpétuant une logique qui remonte à l'époque coloniale. Il s'agit toujours d'un transfert, d'une extraction, d'un prélevement de matières premières au détriment des communautés les plus touchées, qui sont dans la plupart des cas des communautés autochtones », déclare l'artiste.

Inquiet, il constate une expansion des activités d'entreprises comme Glencore, qui ne se limitent plus au commerce des matières premières. « En exploitant elles-mêmes des mines, elles peuvent contrôler la quantité extraite, à qui elles vendent et in fine la demande », explique Marvin Systermans. « Ceux qui en souffrent, c'est l'environnement, les communautés locales, souvent autochtones, et finalement nous tous, car cela continue d'alimenter la crise climatique. »

À la croisée entre la photographie et la recherche artistique, le projet est intitulé « Canary in a Garden / Pueblos Espejos » (« un canari dans le jardin / des villages miroirs ») en référence à l'idiome anglophone « canary in the coal mine » (un canari dans la mine de charbon), qui décrit un système d'alerte face à un danger grandissant, ainsi qu'aux villages « miroirs » construits pour les communautés déplacées afin de permettre l'agrandissement de la mine de Cerrejón en Colombie. →

---

À gauche : un point de vue sur une ancienne mine à ciel ouvert dans la région de Lusace en Allemagne.

Ci-dessous : une maison d'un « village miroir » en Colombie, construit pour les habitant·e·s délocalisé·e·s à la suite de l'expansion de la mine. À l'arrière-plan, un poteau électrique n'est pas raccordé au réseau.





---

**« Certaines régions d'Allemagne ont une forte histoire minière. On y observe une mutation structurelle. Il y a des villages qui n'ont pas profité de la fermeture des mines à ciel ouvert et où de nombreuses maisons sont désormais vides. En même temps, on trouve de magnifiques paysages lacustres renaturés, qui semblent tous un peu artificiels, comme s'ils venaient d'être sortis de leur emballage. Les mines de charbon à ciel ouvert deviennent elles-mêmes des destinations touristiques. »**

Le photographe Marvin Systermans

---



À gauche: un point de vue sur la mine de charbon à ciel ouvert de Hambach, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Ci-dessous: vue sur la centrale à charbon de Niederaussem depuis un jardin en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Tout en bas: l'église de Manheim se dresse solitaire au milieu d'un village abandonné, à la lisière de la mine de Hambach.





**« On m'a emmené près d'une rivière où se déroulent les cérémonies des rêves de la communauté autochtone Wayuu. L'eau provenait d'un terril situé à proximité; elle était contaminée par des métaux lourds et des résidus miniers. J'ai soudain entendu au loin des sirènes annonçant une explosion. Il faut savoir que la dynamite est utilisée pour agrandir la mine, même si c'est interdit. Quelques minutes plus tard, j'ai entendu une très forte secousse. On pouvait presque la sentir. Les habitant-e-s de La Guajira ont très peu de moyens, mais un courage incroyable. C'est ce courage qui leur permet de résister à l'extension de la mine et à l'expulsion, ou de demander des comptes aux entreprises. »**

Le photographe Marvin Systermans



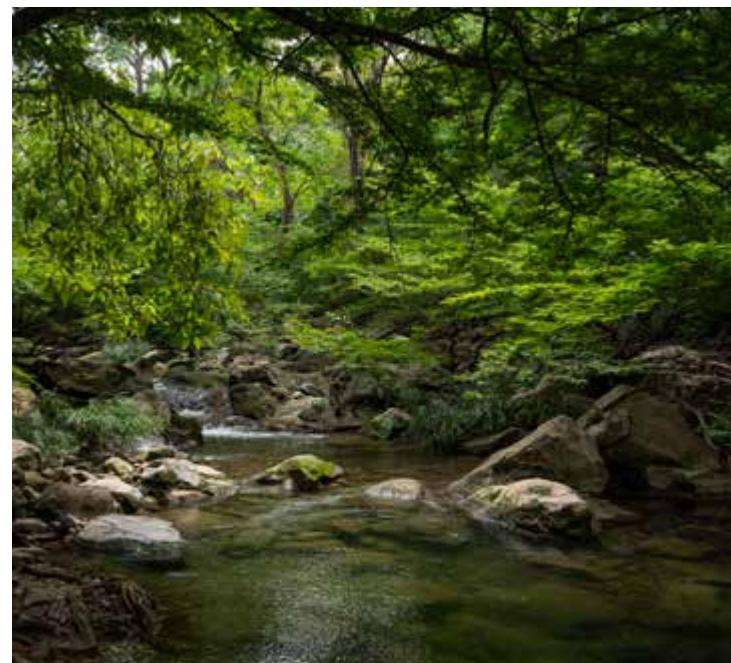
En haut à gauche: posées pour le transport du charbon, les voies ferrées traversent le territoire autochtone en ligne droite. Elles relient Cerrejón, la mine à ciel ouvert de Glencore, à un port. Les trains transportant le minerai mesurent plusieurs centaines de mètres.

En bas à gauche: une peinture murale appelle à résister: «Nous semons la résistance sur notre territoire.»

En haut à droite: un village «miroir» bordé de barbelés.

Au milieu à droite: un lieu sacré situé au bord d'un bras secondaire du Río Ranchería, où se réunit une communauté Wayuu pour des rites oniriques. Depuis la mine à ciel ouvert, de nombreuses substances toxiques non filtrées se déversent dans le fleuve.

En bas à droite: le vent disperse la poussière de charbon provenant de la mine et des cargaisons des trains. Elle se dépose sur les plantes et les maisons, et rend malades les personnes et les animaux qui l'inhalent.



«*Canary in a Garden*» sera publié sous forme de livre aux éditions K. Verlag en 2026. Pour découvrir d'autres photos du projet: [marvinsystermans.com/Canary-in-a-Garden](http://marvinsystermans.com/Canary-in-a-Garden). Originaire de la région de Cologne en Allemagne, Marvin Systermans a grandi à proximité des mines de charbon. Photographe, artiste et designer, il vit à Berlin en Allemagne et à Barranquilla en Colombie.





## Commerce international : en finir avec la loi du far west

Le Conseil fédéral enchaîne les accords commerciaux à un rythme effréné. Après des traités controversés avec les pays du Mercosur et l'Inde, la Suisse négocie désormais simultanément avec les États-Unis et la Chine. Face à la latitude considérable que s'octroie l'administration, seul un référendum peut rectifier le tir.

MANUEL ABEBE

**R**io de Janeiro, mi-septembre 2025. Devant un palais historique bordé de palmiers, Guy Parmelin et ses homologues d'autres pays prennent la pose pour célébrer la signature du nouvel accord de libre-échange avec les États du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay). Mais derrière la photo triomphale et les sourires de circonstance, on oublie celles et ceux qui souffrent de ce traité : l'Amazonie et ses communautés indigènes.

Ce n'est pourtant pas une fatalité. Il y a deux ans, Public Eye montrait dans un rapport détaillé à quoi pourrait ressembler une politique économique extérieure alignée sur les objectifs de développement durable. Pour y parvenir, il faudrait à la fois un changement de cap et une base légale solide. Le Conseil fédéral, lui, ne l'entend pas de cette oreille. Dans un rapport publié en décembre, il estime en effet qu'une loi intégrant des principes relatifs aux droits humains et à l'environnement serait préjudiciable à sa « flexibilité », et donc à la politique extérieure du pays.

Nous contestons fermement cette vision. À la lumière des récents accords et des négociations en cours avec les États-Unis et la Chine, nous illustrons ci-après en cinq points comment une loi complète sur l'économie extérieure pourrait contribuer à rectifier le tir.

### Droits humains, une ligne rouge à tracer

Surveillance permanente, répression culturelle, travail forcé : bien que la Suisse soit consciente de la gravité de la situation en Chine, l'accord de libre-échange qu'elle a si-

gné il y a douze ans avec ce pays ne contient pas une seule fois le terme « droits humains ». Le droit du travail est quant à lui relégué dans un contrat parallèle dépourvu de tout caractère contraignant – une mesure totalement insuffisante face aux violations des droits humains sur place. Malgré les signaux d'alarme, l'histoire menace de se répéter : alors que le Conseil fédéral renégocie l'accord, les droits humains restent exclus des discussions, et la Chine continue de s'opposer farouchement à toute intégration des normes internationales du travail.

- ▶ Il est temps pour la Suisse de poser des limites claires. Le Conseil fédéral doit exiger que les accords commerciaux incluent des principes fondamentaux en matière de droits humains, de droit du travail et de normes environnementales. Les engagements pris doivent en outre être assortis de sanctions juridiquement contraignantes en cas de manquements.

### Stop aux tractations de l'ombre

Novembre 2025. Plusieurs dirigeants de grandes entreprises helvétiques offrent au président Donald Trump une horloge de table et un lingot d'or d'une valeur totale estimée à plus de 100 000 francs. Un geste qui, au-delà des pourparlers économiques, semble surtout avoir donné un coup d'accélérateur à leurs intérêts commerciaux aux États-Unis. Les parlementaires n'en ont pris connaissance qu'à travers la presse, comme le commun

des mortels. À l'heure où nous bouclons ce numéro, bien des zones d'ombre subsistent : quels détails confidentiels ont été transmis aux conseils d'administration et aux patrons présents dans le Bureau ovale ? Cette manœuvre est-elle même légale ? Dans la déclaration d'intention « négociée », la Suisse accorde de larges concessions aux États-Unis. Reste à savoir si la population acceptera un deal aussi peu démocratique.

- ▶ Il convient de lever le voile sur ce qui se passe dans les coulisses. Le Parlement doit être informé en continu et sans délai de la teneur des négociations et des démarches officielles. C'est la seule manière pour lui d'exercer pleinement sa fonction de contrôle sur le Conseil fédéral.

#### **Qui réglera l'addition ?**

Chaque traité commercial a un prix qui, trop souvent, est payé par la population et l'environnement. Depuis dix ans, le Parlement réclame au Conseil fédéral des études de durabilité en amont, afin d'évaluer les risques et d'intégrer des clauses de protection. Mais ces documents de fond arrivent systématiquement trop tard. Pour l'accord controversé avec les pays du Mercosur, l'analyse sociale promise n'était toujours pas disponible début janvier, plusieurs mois après la signature. Quant au texte final, il ne prévoit aucune protection robuste des droits des peuples autochtones ni de la forêt amazonienne.

- ▶ Le Conseil fédéral doit jouer cartes sur table en exposant l'ensemble des impacts – non seulement économiques, mais aussi sociaux et environnementaux. Faute de transparence sur les avantages et les coûts réels des traités commerciaux, impossible en effet pour le Parlement et la population de débattre en connaissance de cause.

#### **Non aux clauses favorisant indûment les multinationales**

La Suisse a plus d'un tour dans son sac lorsqu'il s'agit de défendre son industrie pharmaceutique sur les marchés. Son arme de prédilection ? Une protection excessive des droits de propriété intellectuelle, qui compromet l'accès aux médicaments et fait bien souvent grimper les prix. Parfois, un seul mot suffit pour contourner les conventions internationales visant à préserver le droit à la santé. Même logique pour les grands semenciers : pour garantir les intérêts de la branche, Berne cherche à imposer à d'autres pays des règles qui ne s'appliquent pas ici. Or, cette exigence absurde sape le droit à l'échange libre de semences. De telles clauses se sont notamment glissées dans l'accord avec l'Inde et dans le nouveau traité avec la Malaisie, suscitant de vives critiques de la part d'ONG locales.

- ▶ Il est temps d'en finir avec ce « deux poids, deux mesures » au service des multinationales. Des

mandats de négociation cohérents rendraient les accords multilatéraux plus solides et respectueux des droits humains.

#### **Assez d'arbitraire, place à la clarté**

La politique commerciale suisse repose sur une sorte de droit coutumier qui laisse au Conseil fédéral une marge de manœuvre considérable. Exemple frappant : en 2014, Berne avait provoqué un tollé en refusant de soumettre au suffrage populaire l'accord conclu avec la Chine. Depuis, les traités majeurs peuvent certes faire l'objet d'un référendum facultatif, mais la procédure n'est pas inscrite dans la loi. Un flou qui persistait lors de la signature de la déclaration d'intention avec Washington en novembre dernier. Il a fallu une interview radio pour que Guy Parmelin confirme une telle possibilité. Cette incertitude juridique est indigne d'une démocratie moderne.

- ▶ Pour mettre fin à l'arbitraire, la loi doit imposer le référendum facultatif pour tous les accords commerciaux importants. L'instauration d'un cadre précis pour négocier, conclure et appliquer ces textes rendrait la politique économique extérieure plus transparente et démocratique.

La Suisse joue dans la cour des grands en matière de politique commerciale, avec tous les risques que cela comporte. Une base légale solide est indispensable pour éviter que nos valeurs démocratiques ne soient bradées au profit du court-termisme. Partout dans le monde, les droits humains, le climat et la biodiversité sont sous pression. La Confédération doit les défendre par tous les moyens, y compris par sa politique économique extérieure. ■

#### **Mercosur : un accord qui menace l'Amazonie et les droits humains**

La publication du texte en septembre 2025 est venue confirmer nos craintes : l'accord de libre-échange passé entre les États de l'AELE (dont la Suisse) et ceux du Mercosur marque une intensification du commerce agricole. Pour permettre l'importation de viande bon marché exempte de droits de douane, la pression s'accroît sur la forêt amazonienne et sur les communautés locales. Les appels répétés de Public Eye et d'autres organisations en faveur de règles contraignantes préservant les droits humains, le climat et la nature sont restés lettre morte. Il appartiendra au Parlement de corriger le tir au second semestre 2026. Et si les ajustements s'avèrent insuffisants, nous sommes prêt-e-s à soutenir un référendum.



# Les mensonges pur sucre de Nestlé

En novembre, l'enquête de Public Eye sur l'ajout de sucre dans les aliments pour bébés de Nestlé en Afrique a fait les gros titres des médias. Dans plusieurs pays africains, nos révélations ont amorcé un débat sur la responsabilité des multinationales en matière de santé publique. Sous le feu des critiques, le géant de l'agroalimentaire préfère attaquer la crédibilité de notre travail plutôt que de remettre en question ses pratiques.

GÉRALDINE VIRET

**T**ous les bébés ont le droit à une alimentation saine, quelle que soit leur nationalité ou la couleur de leur peau. Tous les bébés sont égaux.» C'est avec ces paroles très fortes que 20 organisations de la société civile de 13 pays africains ont interpellé le nouveau PDG de Nestlé, Philipp Navratil.

Dans une lettre ouverte datée du 17 novembre 2025, elles exigent que la multinationale mette fin au double standard révélé par l'enquête de Public Eye : en Afrique, les céréales infantiles vendues par Nestlé contiennent de fortes teneurs en sucre ajouté, alors que ces produits en sont exempts en Suisse et ailleurs en Europe. « Faites ce qu'il faut. Pas demain. Pas l'année prochaine. Aujourd'hui. Le monde vous regarde », concluent-elles.

## Un nouveau scandale Nestlé secoue l'Afrique

Du quotidien britannique The Guardian à l'agence de presse Reuters, en passant par la chaîne d'information Al Jazeera, nos révélations ont eu un fort retentissement médiatique au niveau international. « Deux standards différents pour deux mondes différents », résumait une journaliste du média indien Firstpost. Et dans ce « monde » où la santé des bébés compte moins pour Nestlé, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, suscitant l'indignation à travers le continent africain. Au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud ou encore au Togo, les revendications de nos partenaires ont été largement relayées dans la presse : zéro sucre ajouté dans les céréales infantiles vendues en Afrique !

Dans certains pays comme le Nigeria, premier marché pour les céréales infantiles Cerelac sur le continent, des conférences rassemblant journalistes, organisations de la société civile et agences de régulation ont été organisées. Selon des expert·e·s en nutrition présent·e·s à Lagos, l'enquête de Public Eye a lancé « un important débat à travers l'Afrique sur la sécurité sanitaire des aliments, l'éthique des entreprises et le droit des enfants à une protection nutritionnelle égale », rapporte le quotidien nigérian The Sun. Pour de nombreux parents qui font confiance à Nestlé, « ces révélations ont soulevé des questions auxquelles les autorités de régulation et les fabricants pourraient désormais être contraints de répondre de manière plus complète », ajoute The Sun.

### **La mauvaise foi comme riposte**

Du côté de Vevey, ces appels à davantage de transparence et de responsabilité ne semblent pas avoir été entendus. Dans une réponse adressée à nos partenaires, le géant de l'agroalimentaire nie le « deux poids deux mesures » et clame haut et fort : « Nous traitons tous les enfants de la même manière, où qu'ils soient. »

Une petite visite sur le site promotionnel de Nestlé en Suisse montre pourtant que, dans notre pays, « les petits ventres » ne sont nourris qu'avec des produits fièrement estampillés « sans sucres ajoutés ». Tandis qu'en Afrique, 90 % des produits testés par Inovalis – un laboratoire de référence dans le secteur agroalimentaire mandaté par Public Eye – en contenaient, dans des quantités élevées. À l'exception de deux variantes récemment lancées en Afrique du Sud, les produits sans sucre ajouté que nous avons identifiés n'étaient pas destinés au marché africain par Nestlé, mais importés d'Europe par d'autres acteurs.

Quand les faits contredisent les belles paroles, Nestlé opte pour une tactique bien rodée : attaquer le messager. Dans la presse, une représentante de Nestlé a qualifié notre rapport de « mensonger et manipulateur », affirmant qu'il est « trompeur et scientifiquement inexact de qualifier de sucres raffinés ajoutés aux produits provenant des céréales et naturellement présents dans les fruits ». Or, seuls les sucres ajoutés sous forme de saccharose et de miel ont été pris en compte dans nos résultats, ceux naturellement présents dans les céréales, les fruits et le lait ayant été exclus. Une information que Nestlé ne peut ignorer, puisque nous la lui avons communiquée à plusieurs reprises avant la publication de l'enquête.

Mais comme la multinationale n'est pas à un carré de sucre – ni à un mensonge – près, elle en rajoute auprès des médias en affirmant que Public Eye « a refusé de partager les détails de ses analyses ». Ce qui est faux.

Quant aux problèmes liés au sucre, ils ne sont pas abordés avec plus d'honnêteté par Nestlé. « Le plus grand défi en Afrique n'est pas l'obésité, mais la malnutrition », explique la firme au Guardian, faisant fi des chiffres

alarmants de l'Organisation mondiale de la Santé, qui tire la sonnette d'alarme. L'agence onusienne parle d'un « double fardeau » de malnutrition, où le retard de croissance, l'insuffisance pondérale et l'obésité coexistent. Elle avertit par ailleurs de longue date qu'une exposition précoce au sucre favorise une préférence durable pour les aliments sucrés et représente un facteur de risque majeur d'obésité.

Le géant de l'agroalimentaire, qui se félicite de proposer des solutions enrichies en fer et autres nutriments, n'hésite pas – dans certaines variantes de sa réponse – à présenter aussi le sucre comme un ingrédient phare de son combat contre la malnutrition en Afrique : « Il est essentiel de disposer de céréales suffisamment sucrées pour être appétissantes pour les nourrissons afin de lutter contre la malnutrition. » Et d'ajouter : « N'oubliez pas que les enfants âgés de 6 mois [...] peuvent refuser de manger et que s'ils refusent de manger, ils ne pourront pas grandir correctement. » Car contrairement aux petits suisses, les bambins africains font la fine bouche et sont des becs à bonbons ?

Nestlé s'est fixé pour objectif d'avoir introduit des variantes sans sucres ajoutés sur tous ses marchés d'ici fin 2025. Une « demi-mesure » totalement insuffisante, estiment les organisations africaines signataires de la lettre à Nestlé, et qui ne serait pas synonyme d'égalité de traitement. « Si les sucres ajoutés ne conviennent pas aux enfants suisses et européens, ils ne conviennent pas non plus aux enfants d'Afrique et d'ailleurs », écrivent-elles.

Pour reprendre les mots du journal satirique romand Vigousse, « voici où en sont les choses. Le monde regarde Nestlé mais Nestlé, apparemment, se moque du monde. » Pour combien de temps encore ? Public Eye et ses partenaires africains sont déterminés à mettre la multinationale aux oisillons face à ses responsabilités. ■





## Non à l'initiative «200 francs, ça suffit!» : la démocratie suisse et les ONG ont plus que jamais besoin d'une SSR solide

Une information fiable et vérifiée forme la pierre angulaire de toute démocratie éclairée – et particulièrement de la nôtre, directe et participative. Face aux fake news, à la polarisation et aux assauts contre la liberté de la presse, le service public reste l'un des derniers bastions garants d'une opinion libre et d'une société civile forte. Réduire les ressources de la SSR de moitié reviendrait à entamer l'indépendance du quatrième pouvoir et à saper notre système politique. Le 8 mars, il faudra donc dire non.

OLIVER CLASSEN

**S**ouvenez-vous : il y a dix ans, les ménages suisses payaient 462 francs de redevance annuelle pour l'offre pléthorique de la RTS, de la SRF et de la RSI. Depuis, la facture a baissé de 25 %. Dès 2029, elle sera même ramenée à 300 francs, conformément à une ordonnance du Conseil fédéral. D'ici là, la SSR devra économiser environ 270 millions de francs, ce qui entraînera notamment la suppression de quelque 900 postes à plein temps. La «tronçonneuse» des adversaires du service public est déjà à l'œuvre, malgré le rejet de l'initiative «No Billag» par 71,6 % des votant·e·s et l'ensemble des cantons en 2018. Public Eye plaiddait alors pour un non clair. Huit ans et plusieurs tours de vis budgétaires plus tard, notre position demeure inchangée – mais notre détermination, elle, a grandi.

En vingt ans, la crise des médias n'a cessé de s'aggraver, au point de se muer en véritable crise démocratique. Le média alémanique en ligne Republik en dresse un tableau alarmant dans un blog dédié au sujet : entre les licenciements massifs chez TX Group (ex-Tamedia) et CH Media, la concentration des titres et la prolifération des fake news sur les réseaux sociaux et ailleurs, le terreau est propice aux forces populistes de droite. Les mêmes qui, déjà à l'origine de «No Billag», portent désormais la nouvelle initiative «200 francs, ça suffit!». Après l'échec cuisant de la suppression totale de la redevance, elles reviennent à la charge, cette fois par étapes, mais avec un objectif identique : fragiliser une institution journalistique qui n'est redevable qu'à celles et ceux qui

la financent, à savoir la population suisse. À l'heure où des milliardaires s'emparent d'un média après l'autre (de Jeff Bezos avec le Washington Post à la famille Blocher et sa trentaine de titres régionaux) et où de nombreux régimes autoritaires musellent la presse, préserver une SSR robuste et indépendante n'est pas un luxe : c'est même une nécessité pour une démocratie directe dont le fonctionnement repose sur la pluralité de l'information.

Les plans d'économies en Allemagne, en France ou au Royaume-Uni en témoignent : sous la pression de l'extrême droite, l'audiovisuel public est attaqué partout en Europe. La Suisse n'y échappe pas. Dans le cadre du «programme d'allègement budgétaire», le Conseil fédéral entend sacrifier Swissinfo, le service international de la SSR, ainsi que la participation du pays à TV5 Monde et à 3sat.

### Le 8 mars, chaque voix comptera

L'adoption de l'initiative «200 francs, ça suffit!» entraînerait un nouvel affaiblissement de l'offre d'information fiable et indépendante financée par la redevance, portant un coup sévère à la société civile. Pour les ONG, en effet, la SSR constitue non seulement un relais précieux, mais aussi un contre-pouvoir indispensable. Préserver ce rôle est essentiel. En tant que membre de l'Alliance pour la diversité des médias, Public Eye appelle toutes les personnes partageant ces valeurs à se rendre aux urnes le 8 mars. Car cette fois-ci, tout pourrait se jouer à une poignée de voix. ■



© Fabian Biasio



© Raphaël Fiorina

## Dirty Diesel: les Pays-Bas critiquent la Suisse

Près de dix ans après les révélations de Public Eye sur le scandale du « Dirty Diesel », les Pays-Bas critiquent la Suisse pour l'export de carburants toxiques en Afrique.

Selon 24Heures, les autorités néerlandaises prévoient de déposer une plainte auprès du « point de contact national suisse pour une conduite responsable des entreprises », une première pour un état européen. Ce service du SECO est généralement sollicité par des ONG ou des syndicats pour signaler les éventuels manquements des entreprises suisses à l'étranger. Des concessionnaires automobiles africains ont également critiqué les négociants suisses, car le diesel polluant détruit leurs catalyseurs.

En 2017, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont réduit leurs limites maximales de soufre pour les importations de diesel. En 2023, les Pays-Bas, où les carburants toxiques ont longtemps été raffinés, ont interdit leur production et leur exportation. Malgré cela, les négociants suisses en matières premières continuent d'exporter du diesel toxique vers des pays d'Afrique de l'Ouest, en contournant le pays européen.

La pression pourrait bientôt monter sur Berne. Outre la possible plainte néerlandaise, de nouvelles initiatives parlementaires allant dans ce sens pourraient bientôt voir le jour. ■

## Prix Public Eye au 21<sup>e</sup> Festival du film vert : 2<sup>e</sup> clap !

Partenaire du Festival du film vert (FFV) depuis 2025, le plus grand festival francophone de films sur l'environnement, Public Eye récompense cette année le documentaire d'Anna Recalde Miranda, « De la guerre froide à la guerre verte ». Un voyage intimiste au Paraguay qui établit le lien entre le passé dictatorial et sanglant du pays et un présent entaché des meurtres de défenseurs de la terre, alors que les géants de l'agroalimentaire ont fait main basse sur des pans entiers du territoire pour y planter du soja.

Ce prix sera remis lors de la soirée d'ouverture, le 7 mars 2026 à Romont. Le jury, composé de cinq personnes – dont Agathe Duparc, enquêtrice, et Aline von Mühlenen, responsable des bénévoles et de la récolte de fonds à Public Eye – a nominé 5 autres films parmi les 120 sélectionnés.

Une soixantaine de films seront projetés du 7 mars au 12 avril prochain dans plus de 100 lieux en Suisse et en France. Le programme complet sera publié le 17 février sur le site [festivaldufilmvert.ch](http://festivaldufilmvert.ch) et la liste complète des films nominés est à retrouver sur [publiceye.ch/ffv](http://publiceye.ch/ffv). Les bénévoles de nos groupes régionaux se réjouissent d'échanger avec vous à l'issue de certaines projections. ■



## Retrouvez le podcast « Mon œil ! » en live à Lausanne en février

Public Eye vous donne rendez-vous pour l'enregistrement public d'un épisode du podcast « Mon œil ! » le 2 février à 19h au Cazard à Lausanne. Au programme : l'affaire Socfin, entre passé colonial, conflits fonciers et violences sexuelles. La multinationale agroalimentaire suisse Socfin fait la une des journaux depuis des années pour ses plantations en Afrique de l'Ouest, où des cas d'exploitation sexuelle, de conflits fonciers et de violences sont régulièrement signalés. Mais beaucoup ignorent qu'à l'époque coloniale déjà, Socfin exploitait de nombreuses plantations.

Pour en parler, Damian Veiga accueillera trois expert·e·s : l'enquêteur de Public Eye Adrià Budry Carbó, l'historienne et professeure à l'UNIL Sandra Bott et la membre du comité pour des multinationales responsables Sylvie Arnanda. La discussion s'achèvera avec les questions du public. L'entrée est gratuite et se fait sur inscription. ■



Pour en savoir plus et réserver sa place : [peye.link/live-lausanne](http://peye.link/live-lausanne)



**Mon œil !**

Le podcast engagé de Public Eye

# Pas de profit issu de la corruption



**Glencore et consorts :  
la justice suisse condamne,  
la Confédération encaisse.**

**Signez la pétition :**  
[publiceye.ch/pasdeprofit-corruption](http://publiceye.ch/pasdeprofit-corruption)



L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch)  
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

[publiceye.ch](http://publiceye.ch)



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**